

### Sous-section 1.—Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation

Une longue étude des ressources hydrauliques du Canada, de l'importance de ces ressources par rapport à celles d'autres pays et des problèmes de la mise en valeur, de la distribution et de la vente de l'énergie a paru dans l'Annuaire du Canada de 1940, pp. 361-372.

#### 1.—Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par province, 31 déc. 1942-43

Province ou territoire	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	Au débit normal pendant six mois	31 déc. 1942	31 déc. 1943
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	143,717	133,384
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec.....	8,459,000	13,064,000	4,839,543	5,847,322
Ontario.....	5,330,000	6,940,000	2,684,395	2,673,443
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	420,925	422,825
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	90,535	90,835
Alberta.....	390,000	1,049,500	94,997	94,997
Colombie Britannique.....	7,023,000 <sup>1</sup>	10,998,000 <sup>1</sup>	792,563	796,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	294,000	731,000	22,899	19,719
<b>Canada.....</b>	<b>25,439,400<sup>1</sup></b>	<b>39,511,700<sup>1</sup></b>	<b>9,225,838</b>	<b>10,214,513</b>

<sup>1</sup> Révisé en 1942. Les augmentations sensibles résultent d'une révision très complète des chiffres de la Colombie Britannique.

Les chiffres de la première et de la deuxième colonnes du tableau 1 représentent la force motrice de 24 heures et sont basés sur les rapides, les chutes et les emplacements hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieurs rapides et chutes non connus et d'une capacité indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'un océan à l'autre. Ils ne pourront figurer dans les calculs que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés; il en est particulièrement ainsi des régions septentrionales les moins explorées. De même, il n'est pas tenu compte des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, là où des réservoirs économiques pourraient être aménagés par la construction de barrages, et il en sera ainsi aussi longtemps que des études définies n'auront pas été faites et des données établies.

La troisième et la quatrième colonnes donnent la capacité totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage des forces hydrauliques développées. L'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p.c. plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums des emplacements exploités tels que calculés dans la deuxième colonne. Par conséquent, les chiffres ci-dessus indiquent que les *ressources hydroélectriques actuelles* du Dominion justifient une installation de turbines de plus de 51,350,000 h.p. En d'autres termes, les turbines installées au 31 décembre 1943 représentent un peu moins de 20 p.c. des ressources hydroélectriques connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Dominion.